

1. Commande publique
1.1 Marché publics

N° 26-2022

DECISION DU MAIRE

Signature de la proposition financière de AS-TECH SOLUTIONS pour la maintenance du logiciel AS-TECH des services techniques allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

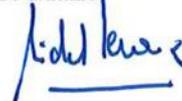
Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2020,
Vu l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal 110-2020 en date du 16 novembre 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,

Considérant la maintenance du logiciel AS-TECH des services techniques est essentiel à leur bon fonctionnement.

DECIDE de signer la proposition financière de la société AS-TECH SOLUTIONS, 1280 avenue des Platanes, Future Building II, 34970 BOIRARGUES-LATTES, d'un montant total de 5033.99 € HT, soit 6040.79 € TTC, pour la maintenance allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Fait à Pont-Audemer, le 2 février2022

Le Maire



Michel LEROUX
Président de la Communauté
de Communes

